Arrêté préfectoral portant modification de l’arrêté réglementaire permanent en date du 11 février 2020,relatif à l’exercice de la pêche en eau douce dans le département de Vaucluse et de l’arrêté préfectoral N° DDT/S2E-2023/308 du 25 janvier 2024.

Récépissé de Dépôt

Le présent document atteste du dépôt légal de la publication nommée ci-dessus.

RECEPISSE DE PUBLICATION

AP_2024_214_modifiant_AP_2020_et_AP_2023_308_peche_eau_douceTélécharger

Categorie

1. arretes-prefectoraux

Date de dépôt

03/01/2025 12h05

Par:

sylvain

RECEPISSE DE PUBLICATION